

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27082**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, Économie, Gestion - Mention Droit notarial

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Président (e) de l'université, Le Recteur de Bordeaux, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Informer et conseiller des personnes physiques ou morales sur des questions d'ordre juridique ;
- Produire des actes à valeur juridique, authentique, incontestable.
Pour mener à bien ces activités, le titulaire du diplôme a une connaissance approfondie :
- en droit de la famille,
- en droit de l'immobilier,
- en droit du patrimoine.

Le titulaire du diplôme est capable de :

- Informer et conseiller des personnes physiques ou morales, pouvant être dans des situations difficiles, sur des questions d'ordre juridique variées (achat, vente, donation, succession, adoption ou encore mariage) ;
- Conseiller les personnes physiques ou morales dans la négociation de contrat ou sur les dispositifs juridiques susceptibles de répondre à leurs besoins, notamment dans le domaine de la gestion de patrimoine (immobilier, financier...) ;
- Superviser la réalisation ou réaliser toutes les démarches préalables à certains actes ou contrats pour permettre un consentement éclairé ;
- Superviser la rédaction ou rédiger divers documents juridiques, notamment :
 - les actes pour lesquels la compétence du notaire est obligatoire (contrat de mariage, convention d'indivision, mandat de protection pour autrui, mandat à effet posthume, contrat de fiducie, déclaration d'insaisissabilité des biens non professionnels de l'entrepreneur, contrat de vente d'une exploitation agricole à un jeune exploitant dans le cadre du plan crédit transmission...),
 - les actes qui règlent une situation juridique complexe et qui, de ce fait, nécessitent l'expertise du notaire (statuts d'une entreprise, statuts d'une société civile immobilière...),
 - les actes dont l'authentification permet une protection juridique plus étendue (bail commercial...)
- Informer les personnes physiques ou morales sur la nature et la portée d'un engagement unilatéral ou contractuel, sur la nature des transactions et sur les conditions à remplir pour respecter leurs engagements en explicitant les termes juridiques ;
- Conférer l'authenticité aux actes et contrats conclus devant lui par apposition du sceau de l'Etat ; Conserver les actes et contrats signés et authentifiés pour archivage.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme peut travailler dans le secteur du notariat.

Le titulaire du diplôme peut accéder à l'emploi de collaborateur en étude notariale.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1903 : Défense et conseil juridique

C1502 : Gestion locative immobilière

C1504 : Transaction immobilière

Réglementation d'activités :

L'accès à la profession de notaire est soumis à l'obtention du Diplôme Supérieur de Notariat (DSN) ou du Diplôme d'Aptitude aux Fonctions de Notaire (DAFN).

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

A l'Université de Bordeaux, il est recommandé de suivre le Master 1 « Droit notarial » pour accéder au Master 2 « Droit notarial ». Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 en Droit privé et pouvant justifier d'enseignements en Droit patrimonial de la famille, Régimes matrimoniaux, Successions et libéralités, Droit commercial ou Droit fiscal. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis. Une sélection des candidats est effectuée sur dossiers à l'issue des deux premiers semestres par un jury composé, outre du responsable de la formation, d'enseignants ou de professionnels intervenant dans la formation.

Par ailleurs, une participation à la Clinique du Droit (<http://www.cliniquedudroit.fr/>) est valorisée.

Contenu de la formation :**SEMESTRE 1**

UE obligatoires (CREDITS : 26 - Volume horaire total : 132h)

UE optionnelles (CREDITS : 4 - Volume horaire total : 20h)

SEMESTRE 2

UE obligatoires (CREDITS : 30 - Volume horaire total : 143h + stage de 1 mois minimum)

Modalités de contrôle des connaissances :

- les enseignements font l'objet d'un contrôle terminal et/ou d'un contrôle continu
- le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport et d'une soutenance
- les examens se font sous le régime d'épreuves d'admissibilité puis d'admission.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury comprend : - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury comprend : - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Le Jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - de personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée ;

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 accréditant l'université de Bordeaux en vue de la délivrance de diplômes nationaux mention « Droit notarial » n°20160584

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants
<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

droit.u-bordeaux.fr, onglet « Formations »

[Université de Bordeaux](http://www.universite-bordeaux.fr)

Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]
Faculté de Droit et de Science politique de l'Université de Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pessac et Bordeaux

Historique de la certification :

Le parcours de Master « Droit notarial » a été créé en 2005 à l'Université Montesquieu Bordeaux IV (l'une des trois universités fondatrices de l'Université de Bordeaux).